



Wallonie



Service public
de Wallonie

Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments (DGO1)

Département des Infrastructures subsidiées

Newsletter janvier 2018

Table des Matières

- Les infrastructures subsidiées au salon des mandataires

Le village sport -- *Infrasports*
Les voiries et bâtiments subsidiés -- *Voiries et Bâtiments*
Le stand Ravel -- *Déplacements doux*
- Mise en œuvre du PIC 2017-2018 : Rappel des échéances -- *Voiries et Bâtiments*

Les infrastructures subsidiées au salon des mandataires

L'équipe du Département des Infrastructures subsidiées du Service Public de Wallonie (DGO1) vous attend lors du Salon des Mandataires des 8 et 9 février 2018. En effet, nous vous proposons quelques lieux de rencontre, de convivialité et quelques rendez-vous.

Le village sport (Palais 4 - Village Sport)



Les acteurs du sport en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles, INFRASPORTS, AES et AISF, vous convient au traditionnel Village Sport du Salon des Mandataires les 8 et 9 février 2018 au Wex de Marche-en-Famenne. Deux rendez-vous incontournables au programme:

- JEUDI 8 FEVRIER 15h : Le discours de la Ministre wallonne des Infrastructures sportives, Valérie De Bue, suivi du traditionnel drink au sein du Village Sport
- VENDREDI 9 FEVRIER 10h15 : La conférence du Village Sport intitulée "Quelle gestion pour vos piscines, vos infrastructures sportives ? PPP, RCA..."

Vous trouverez nos deux invitations ici : invitation au [stand](#) et invitation à la [conférence](#). **Attention**, vous devez imprimer votre entrée gratuite au salon sur [le site du salon des mandataires](#), à l'aide du code mentionné sur l'invitation. Nous espérons vous y rencontrer nombreux.

Les directions des voiries et des bâtiments subsidiés (Palais 3 - Stand 3C10)

A l'occasion du salon des mandataires qui se tiendra les 8 et 9 février 2018, la Direction des Bâtiments subsidiés présentera pas moins de 15 fiches d'informations sur des projets réalisés ces deux dernières années. Il sera entre autre question des casernes des pompiers de Charleroi et de Namur, de la Tour Cybernétique de Liège ou encore de l'Administrations communale de Braine L'Alleud pour ne citer que quelques exemples... N'hésitez pas à venir consulter les fiches, les emporter et rencontrer l'équipe sur le **stand 3C10** dans le **Palais 3**.

La direction des voiries subsidiées sera également présente pour vous présenter les différents outils qui sont mis à votre disposition dans le cadre de la réalisation de vos projets subsidiés.



De plus, le jeudi 8 février de 10h30 à 12h00 une **Conférence « Le décret FRIC : évaluation et projet de réforme »** se tiendra à l'espace « Province » avec plusieurs représentants de notre direction. Nous pourrons, à cette occasion, répondre à toutes vos questions et ensuite, après la séance sur notre stand (3C10 dans le Palais 3) pendant toute la durée du salon.

Le stand Ravel (Palais 2 - Stand 2DE9)



Comme chaque année, toute l'équipe de la Direction des Déplacements et des Partenariats communaux sera présente pour répondre à vos questions sur le [RAVeL et les Véloroutes](#) et vous conseiller pour vos projets d'aménagements cyclo-piétons. Cette année, le thème mis à l'honneur sera « le RAVeL, pour vos déplacements au quotidien ». Le RAVeL constitue en effet une composante majeure de la politique cyclable de mobilité alternative à la voiture que le Gouvernement wallon souhaite mettre en place dans le cadre du plan [Vision FAST - mobilité 2030](#).

Mise en œuvre du PIC 2017-2018 – Rappel des échéances

Nous entamons la dernière année de la programmation 2017-2018 et il ne reste plus que quelques mois pour faire aboutir les dossiers qui permettront de justifier l'utilisation du montant octroyé à chaque commune.



Pour rappel, le décret prévoit que les marchés concernés devront être attribués avant le 31/12/2017 pour être pris en compte dans l'utilisation du montant disponible. Pour respecter ce délai, nous encourageons tous les bénéficiaires qui n'auraient pas encore initié leurs projets de le faire le plus rapidement possible et de faire approuver les projets par leurs Conseils communaux dans les quelques mois qui suivent. Compte tenu de l'expérience de la programmation précédente et du nombre de dossiers qui nous ont été transmis jusqu'à présent, il vous est recommandé de nous transmettre vos dossiers au stade « projet approuvé » avant le 30/06/2018. Au-delà de ce délai, il sera pratiquement et techniquement impossible de respecter les délais pour attribuer les dossiers. Nous attirons également l'attention des bénéficiaires sur l'imminence des prochaines élections qui risquent de perturber le rythme des procédures communales.

Pour toute question à ce sujet, vous pouvez contacter :

- [Isabelle Jadot](#), Directrice de la Direction des Bâtiments subsidiés – 081/77.33.62
- [Samuel Dubrunfaut](#), Directeur adjoint de la Direction des Voiries subsidiées – 081/77.33.39

Editeur responsable :

[Michel DEVOS, Inspecteur général](#)



[Nos numéros précédents sur le Site des Pouvoirs locaux...](#)

[M'inscrire/me désinscrire](#)